



Compatible  
2S 2C

## DAAC - Egalité filles garçons : "Bougeons sans Bouger"

Musées, Arts Vivants,  
Musique...

### Objectifs pédagogiques :

- *Se familiariser avec les collections des institutions culturelles partenaires.*
- *Appréhender les œuvres sous l'angle des rapports entre le féminin et le masculin.*
- *Se réapproprier le sujet à partir des œuvres, en mobilisant différents champs d'expression (danse, musique, photo, lecture performée....).*
- *Créer les conditions de l'égalité et du respect entre les sexes.*

### Descriptif de l'action :

Il s'adresse à des équipes interdisciplinaires.

De nombreux [musées](#) et structures culturelles du territoire offrent au travers de leur collection, la possibilité d'appréhender cette thématique du genre par une médiation professionnelle dédiée. Celle-ci pourra ensuite s'exprimer au travers d'une pratique artistique choisie. Le catalogue « [Bougeons sans Bouger](#) » n'a pu être actualisé mais vous pouvez consulter celui de 2019 -2020.

### Différentes étapes de l'action :

Le parcours comprend :

- 1) Une à 2 visites au musée pour un temps de rencontre et d'analyse des œuvres de la collection. ([Rencontrer](#)) / ([Connaître](#))
- 2) Un temps de sensibilisation à la pratique artistique (6h) : Dans un domaine de son choix : danse, musique, théâtre, arts plastiques, vidéo, slam ..., et en appui des œuvres abordées, il s'agira d'expérimenter un travail artistique sous forme d'ateliers de pratique en présence d'un artiste. ([Pratiquer](#))
- 3) Un temps de restitution est attendu au terme du parcours, sous forme libre à partager au moins au sein de l'établissement mais éventuellement au musée ou dans tout autre lieu.

Participation possible à l'opération nationale « La classe, l'œuvre » dans le cadre de la Nuit européenne des musées 2020

La liste des [Musées référencés](#) pour cette action peut s'étendre à d'autres structures souhaitant s'associer.



### Niveaux concernés :

Tout niveau : Collège, lycée, EREA.

### Pour construire ce projet t

Il est impératif de se rapprocher d'un musée de proximité ([liste](#)) pour les visites et d'une structure culturelle (arts vivants [liste](#)) ou musique ([liste](#)...) pour les ateliers de pratiques.

Après cette étape de co-construction du projet, la structure pourra solliciter la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour le cofinancement des interventions artistiques.

### Financements :

Vérifier la gratuité des musées.

Les Conseils départementaux peuvent être sollicités au titre des appels à projets, de même que le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

La DRAC Nouvelle-Aquitaine cofinancera les interventions artistiques si une demande émane de structure culturelle partenaire.

### Financements propres de l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres 200 € pour l'intervention artistique (co-financement des 6h envisagées).

Les transports et la billetterie sont à la charge de l'établissement.

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Renseignements :

Nathalie Ferrier, conseillère académique arts et culture :

[nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr](mailto:nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr)

Sandra Barrère, chargée de mission Egalité filles-garçons :

[sandra.barrere@ac-bordeaux.fr](mailto:sandra.barrere@ac-bordeaux.fr)

En département s'adresser aux [professeurs relais \(voir liste\)](#)

Partenaires culturels : Musées de Bordeaux, Frac Nouvelle-Aquitaine MECA, Musées en départements (pour la partie musée)

Structures culturelles de proximité (pour la partie pratique artistique)

Partenaires institutionnels : Rectorat de Bordeaux / Conseils Départementaux / Région Nouvelle-Aquitaine / DRAC Nouvelle-Aquitaine